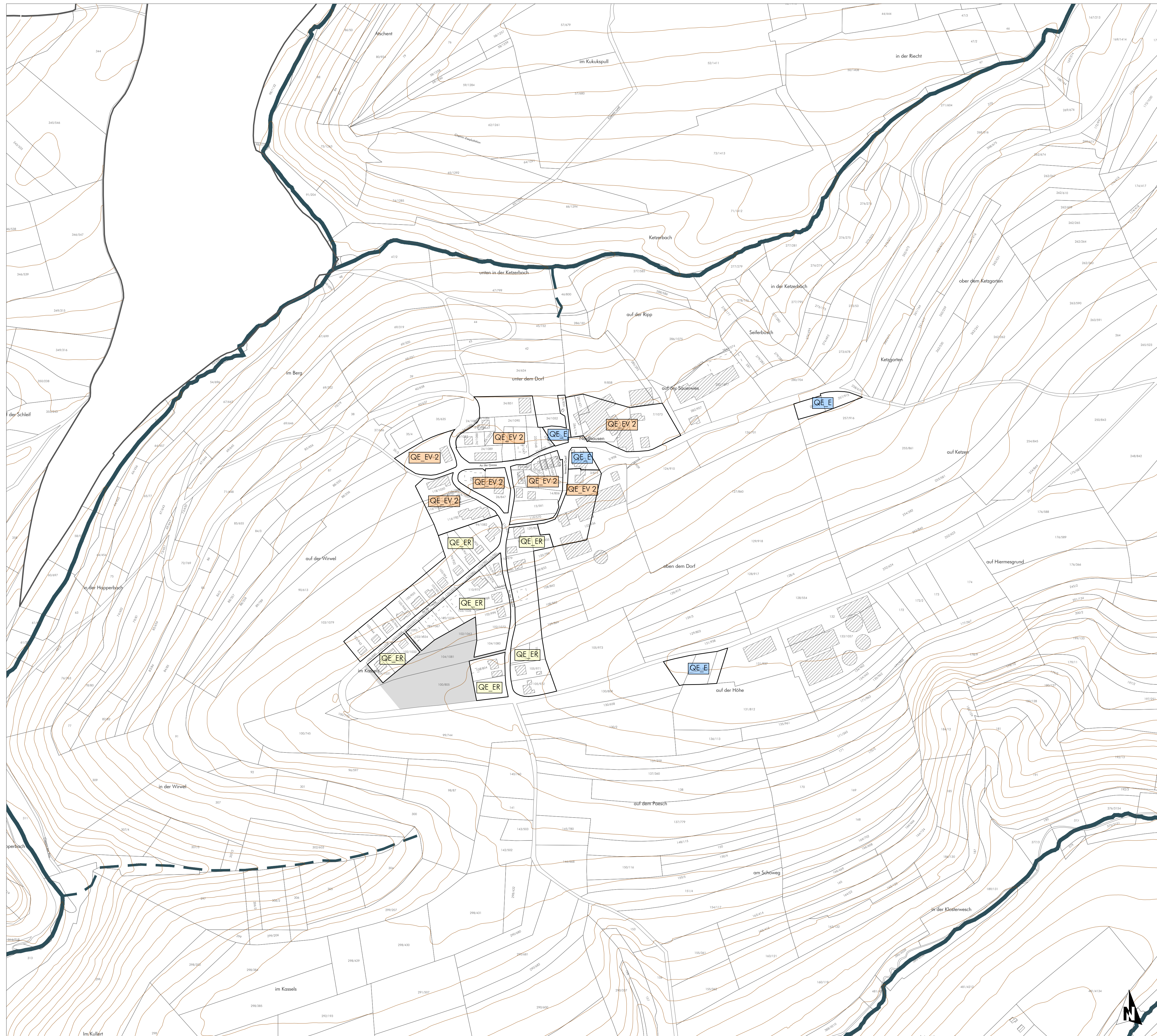


Plans d'aménagement particulier "quartier existant" - localité de Neidhausen



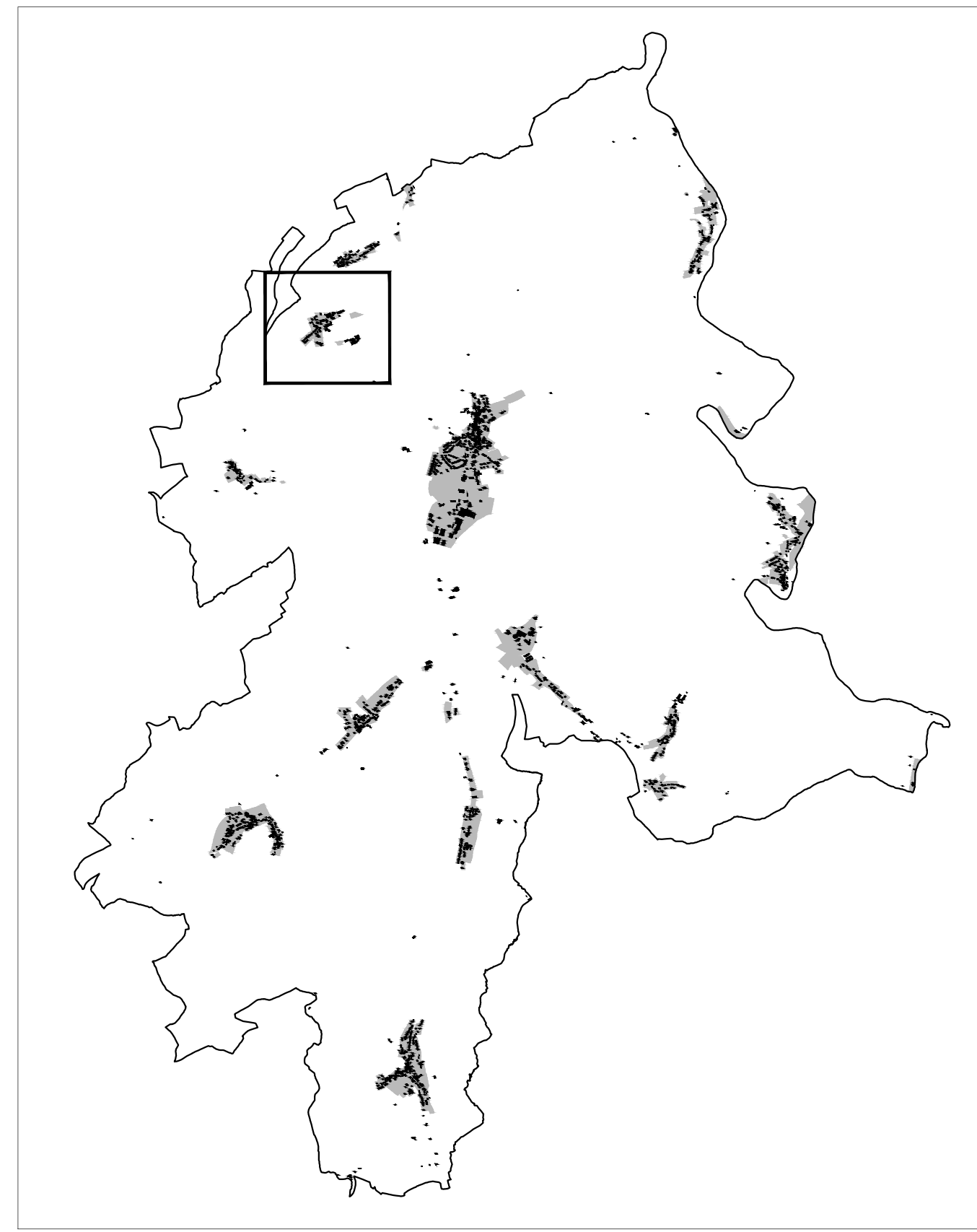
FOND DE PLAN
Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-L-ORTHO 2013 et 2016, de la BD-LC 2007

- Limite communale
- Limite parcellaire
- ▨ Bâtiment existant (PCN 2016) | Bâtiment supplémentaire à titre indicatif (Ortho 2013 et 2016)
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente
- Courbe de niveau (équidistance 5m)

PLANS D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER

- ▭ Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant"
- QE_ER - espace résidentiel
- QE_EV 1 - espace villageois 1
- QE_EV 2 - espace villageois 2
- QE_E - équipements
- QE_A - activités
- QE_L - sports et loisirs (L 1, L 2, L 3.1, L 3.2, L 3.3, L 4, L 5)

Zones destinées à être urbanisation (non soumises au plans d'aménagement particulier "quartier existant")



Ref. n°: 18063/74C
 Approbation du Ministre de l'Intérieur 03.12.2018

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉ A L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPY ET RÉPRODUCTION INTERDITES
 BD-L-TC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RÉSERVÉ A L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPY ET RÉPRODUCTION INTERDITES

COncEpt **CO**nseil **CO**munication
 en urbanisme, aménagement du territoire
 et environnement

CO3 s.à r.l.
 3, bd. de l'Arlette
 L-1124 Luxembourg
 Tel.: (+352) 26 68 41 29
 Fax: (+352) 26 68 41 27
 Mail: info@co3.lu

Maire d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen

Projet: Plans d'Aménagement Particulier "Quartier Existant"

Objet: Plan de localisation PAP QE - Neidhausen - Version coordonnée

Modifications ponctuelles	Délibéré	Approbation du Ministre de l'Intérieur
1 Modification ponctuelle du PAG "An der Triecht", Neidhausen	19149/74C	
2 Modification ponctuelle du PAG "An der Gaass", Neidhausen	19523/74C	19.07.2023

Échelle: 1 / 2.500	Plan n°: 1208_pop-qe_VC_NH
Indice: B	Date: 28.11.2023
Élaboré: N. Mace	Validé: U. Truffner
Contrôlé: C. Rabe	

Plan de localisation des zones d'aménagement particulier. Ce plan ne peut être consulté qu'en format numérique. Ce plan ne peut être reproduit, ni par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'auteur. Toute réimpression est formellement interdite.